

CENTAURE

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA VIOLENCE ARMÉE

Concertation • Communication • Partenariat au cœur de chaque intervention



AXE 1 : PRÉVENTION

- Intervenir en amont auprès des jeunes en situation de vulnérabilité ou de rupture sociale, à risque de délinquance ou ancrés dans un mode de vie criminel
- Bonifier l'offre de service jeunesse, notamment grâce à des programmes de prévention de la criminalité
- Consolider les ressources des organismes communautaires et soutenir les municipalités pour faciliter la prise en charge de la criminalité sur leur territoire et pour améliorer le sentiment de quiétude de la population

Exemples

- Création du Comité stratégique en sécurité urbaine de Montréal (CoSSUM) qui permettra la mise en œuvre et la consolidation d'espaces jeunesse dans les différents milieux de vie
- Bonification du Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture (PPDSAC)
- Mise en place d'un programme de financement à la mission pour les organismes afin de pérenniser la pratique du travail de rue dans des conditions organisationnelles optimales

104 M\$



AXE 2 : RÉPRESSION

- Déployer des équipes spécialisées pour intervenir rapidement auprès des personnes qui risquent de commettre des actes de violence armée
- Lutter contre l'approvisionnement illégal et augmenter les capacités d'enquête pour établir l'origine et le parcours des armes saisies
- Accroître la collaboration et le partage de renseignements entre les corps policiers pour une approche concertée en matière de lutte contre la criminalité

Exemples

- Mise en place d'équipes spécialisées : EMAX à Montréal, Projet MALSAIN à Québec, l'Escouade crime organisé – armes à feu à Laval et Brigade d'intervention multidisciplinaire à Longueuil
- Lancement du volet répression de CENTAURE pour lutter contre le trafic d'armes à feu et pour favoriser la collecte et le partage de renseignements, sous la coordination de la Sûreté du Québec

138,8 M\$



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

- Sensibiliser et former les équipes policières et les collaborateurs
- Mettre en place des projets de recherche et développement, notamment en matière de connaissance scientifique et de renseignement criminel (policiers et correctionnel)
- Renforcer la qualité des interventions en tirant des leçons des résultats qui en découlent et en analysant les bonnes pratiques mises en place dans le monde

Exemples

- Mise en place du Fonds de soutien aux pratiques innovantes par le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)
- Création et mise en œuvre du Laboratoire en sécurité urbaine de Montréal par le CIPC dans le cadre du Fonds de soutien aux pratiques innovantes

3,9 M\$

Une approche concertée du gouvernement du Québec, des corps policiers et de différents partenaires afin d'agir sur tous les fronts

Plus de **246,7 M\$** prévus en financement fédéral et provincial 2018-2026

Québec.ca/strategie-centaure
#CENTAURE